



LAC-MÉGANTIC, VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Première ville certifiée *Cittaslow* au Québec

Lac-Mégantic, 12 juillet 2018 – C'est le 22 juin 2018, lors de la cérémonie de présentation des nouvelles certifications *Cittaslow* qui a eu lieu à Mirande en France, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de *Cittaslow International*, que Lac-Mégantic obtenait fièrement son label de ville où il fait bon vivre.

Lac-Mégantic est ainsi la 1^{re} et unique ville *Cittaslow* au Québec, et la première ville francophone *Cittaslow* des Amériques.

Cittaslow, c'est quoi?

Ce réseau international regroupe 236 villes de moins de 50 000 habitants dans 30 pays, dont 4 au Canada. Il a pris naissance en Italie en 1999, inspiré du mouvement *Slow Food* qui prône entre autres une alimentation locale saine, le plaisir de manger et les traditions culinaires.

Comme ville du bien-vivre, Lac-Mégantic a répondu à une charte de 70 critères répartis en 7 domaines : Énergie et environnement; Infrastructures; Qualité urbaine; Agriculture, tourisme et artisanat; Accueil, sensibilisation et formation; Cohésion sociale; Partenariats.

La certification *Cittaslow* valorise le bien-vivre et le développement durable local par le biais des actions suivantes, sans s'y limiter :

- mise en valeur du patrimoine historique;
- commercialisation de produits locaux, du terroir et de l'artisanat local;
- préservation des coutumes;
- étalage des savoir-faire;
- création d'événements locaux culturels;
- multiplication des espaces verts et des zones piétonnes, développement de pistes cyclables et de réseaux de transports alternatifs;
- réduction de la consommation énergétique;
- développement de commerces de proximité;
- mise à niveau des équipements pour favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées;
- accueil et hospitalité envers les nouveaux résidents et les touristes.



Des citoyennes et des citoyens de Lac-Mégantic à l'origine de l'obtention du label

La démarche a débuté en 2014, orchestrée par un comité de citoyennes et citoyens engagés, soutenus par l'équipe du Bureau de reconstruction.



Dans l'ordre habituel : Jean Dubé, Mélanie Martin (Bureau de reconstruction), Bernard Boulet, Sonia Dumont (Bureau de reconstruction), Claude Grenier, Marie-Jo Bélanger, Caroline Mercier, mairesse Julie Morin, Catherine Sasseville-Lahaie.

Absents de la photo : Fabienne Joly (Bureau de reconstruction), Robert Bureau, Marie-Christine Picard, Josée Therrien, Nathalie Michaud.

La forme que prendra l'arrimage de la certification et du comité *Cittaslow* au développement de la vision de Lac-Mégantic se confirmera sous peu.

Pour Julie Morin : « cette certification est une reconnaissance importante et confirme que les citoyens ont à cœur le développement de la ville et qu'ils ont envie de s'y impliquer. Cette certification contribuera à rendre Lac-Mégantic encore plus attractive, ce qui est la volonté du conseil municipal. »

Au cours des prochains mois, les membres du comité *Cittaslow* de Lac-Mégantic viseront la poursuite de l'amélioration de la qualité de vie de chaque Méganticoise et



Méganticois. Ils se donnent pour mission de sensibiliser et accompagner les acteurs locaux en agissant comme sentinelles et gardiens du développement et du rayonnement de l'identité Cittaslow dans la ville.

Lors des commémorations du 6 juillet, des membres du comité Cittaslow Lac-Mégantic ont accompagné les citoyens et les visiteurs qui souhaitaient faire l'essai de véhicules électriques *Segway* (gyropodes) et de vélos électriques.

La Ville de Lac-Mégantic a choisi de se reconstruire en misant sur les énergies renouvelables. Ces moyens de transport électriques innovants sont un symbole éloquent, porteur des valeurs *Cittaslow*.



Logo officiel Cittaslow



Source : Sonia Dumont
Chargée de communications, Bureau de reconstruction, Ville de Lac-Mégantic
Cellulaire : 819 583-7036
Courriel : sonia.dumont@ville.lac-megantic.qc.ca.